

Embargo jusqu'à 10 h 10 le dimanche 22 nov. 2015

CNW Code 01 + hebdos

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LES PESTICIDES 2015-2018 : PROTÉGER LA SANTÉ DE LA POPULATION, LES POLLINISATEURS ET L'ENVIRONNEMENT

Montréal, le 22 novembre 2015 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, lance aujourd'hui la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, qui présente les grandes orientations et les objectifs qui guideront les actions du gouvernement dans les prochaines années pour protéger la santé de la population, les pollinisateurs et l'environnement.

Pour l'occasion, le ministre était accompagné de son adjoint parlementaire et député de Maskinongé, M. Marc H. Plante, du cardiologue d'intervention au CHUM et professeur agrégé de médecine à l'Université de Montréal, membre du Comité-conseil sur les changements climatiques du MDDELCC, membre de l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire de l'UdeM (EDDEC), membre du Cercle scientifique David Suzuki et responsable du comité Santé environnement de Médecins francophones du Canada, Dr François Reeves, ainsi que du cofondateur et directeur général d'Équiterre, M. Sidney Ribaux.

« Au cours des dernières années, le Québec a fait des progrès en matière de gestion responsable des pesticides. Il est toutefois temps d'intensifier nos efforts afin de réduire encore plus efficacement les risques pour la santé et l'environnement associés à l'utilisation des pesticides, notamment en encadrant l'utilisation des pesticides les plus à risque, comme les néonicotinoïdes, qui sont reconnus pour avoir un effet important sur la mortalité des abeilles », a affirmé le ministre Heurtel.

La Stratégie vise également à réduire l'utilisation des pesticides et, lorsque leur utilisation est inévitable, de favoriser l'usage de ceux qui présentent le moins de risque pour la santé et l'environnement, particulièrement en milieu urbain et agricole.

« En resserrant les conditions d'utilisation des pesticides les plus à risque en milieu agricole, la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 protégera davantage la santé de la population, mais également celle des agriculteurs qui en sont les principaux utilisateurs », a fait savoir le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis.

Les propositions de la Stratégie feront l'objet de consultations avec les partenaires, ce qui permettra de préciser et de bonifier les modifications législatives et réglementaires à venir. « La mobilisation des partenaires de toutes les régions du Québec est essentielle à la mise en œuvre de la Stratégie. Ainsi, les différentes actions découlant de la Stratégie, qui seront adaptées aux différentes clientèles, permettront d'améliorer les pratiques et de réduire les conséquences des pesticides », a souligné M. H. Plante.

Pour M. Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général d'Équiterre, « avec cette stratégie, le Québec fera figure de pionnier puisqu'il deviendrait le premier endroit en Amérique du Nord à restreindre l'usage de l'atrazine, un pesticide pourtant interdit en Europe depuis plus de 10 ans ». « Nous saluons donc l'approche préconisée par le gouvernement », ajoute-t-il.

Bénéfices pour la santé

« L'utilisation des pesticides est loin d'être sans conséquences, d'où l'importance de mettre en place la Stratégie québécoise sur les pesticides pour protéger la santé de la population et des insectes de la biosphère. Cette stratégie favorisera une gestion plus responsable des pesticides par l'amélioration des pratiques en cette matière, notamment en promouvant les biopesticides et en restreignant à l'essentiel utile les pesticides en milieu urbain, aussi bien sur les pelouses que dans les espaces verts aménagés. Double retombée : diminuer les maladies causées par les pesticides et arrêter le déclin des populations d'abeilles, de papillons et de vers de terre. Ce déclin massif d'insectes vitaux met en péril la base de la vie, des plantes, des arbres et de l'alimentation. Grâce à cette stratégie, c'est toute la population qui bénéficiera des retombées positives d'un encadrement plus serré de l'utilisation des pesticides », a indiqué le Dr Reeves.

Une approche axée sur les pesticides les plus à risque

Le gouvernement mettra rapidement en œuvre la Stratégie en déposant un projet de loi modernisant la Loi sur les pesticides. Celui-ci prévoira, entre autres, l'encadrement des semences traitées aux néonicotinoïdes et l'intégration de sanctions administratives pécuniaires.

La Stratégie prévoit également :

- de modifier le Code de gestion des pesticides en resserrant leurs conditions d'utilisation;
- d'accroître la responsabilisation des utilisateurs de pesticides en faisant assumer à ceux qui ont recours aux pesticides les plus à risque une plus grande part des coûts environnementaux et des coûts associés à la santé (publication d'un document d'orientation à l'été 2016).

La Stratégie concentre ses efforts sur les pesticides considérés comme les plus à risque, comme les néonicotinoïdes. Elle a notamment pour objectif de faire en sorte que l'utilisation de tous les pesticides les plus à risque à des fins agricoles soit préalablement justifiée par un agronome dans 100 % des cas afin de limiter leur usage dans les cultures, un resserrement qui va plus loin que les mesures réglementaires adoptées par l'Ontario en juillet dernier.

En milieu urbain, la Stratégie québécoise sur les pesticides visera à réduire le risque d'exposition de la population. Ainsi, le nombre de pesticides dont l'usage sera interdit sur les végétaux (pelouses, arbres et arbustes) en milieu urbain sera triplé, des distances d'éloignement seront exigées lors de l'application de pesticides près des zones habitées et les exigences de certification des utilisateurs de pesticides, dont les exterminateurs, seront rehaussées.

« L'usage des pesticides doit se faire de manière contrôlée, rigoureuse et responsable, plus encore à l'heure où les changements climatiques risquent d'entraîner une augmentation des insectes nuisibles dans les cultures du Québec. Cette stratégie nous donnera également des moyens efficaces et modernes pour

créer un contexte favorable à l'innovation et à l'amélioration des pratiques. Ensemble, nous pouvons changer nos façons de faire et développer des solutions alternatives aux pesticides, et ce, dans le but d'offrir une qualité de vie à nos enfants. Faisons-le pour eux! », a conclu le ministre Heurtel.

La Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 et son résumé peuvent être consultés sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

- 30 -

SOURCES :

Marie-Catherine Leduc
 Attachée de presse par intérim
 Cabinet du ministre du Développement durable, de
 l'Environnement et de la Lutte contre les changements
 climatiques
 Tél. : 418 521-3911

Valérie Roy
 Directrice de cabinet
 Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et
 de l'Alimentation
 Tél. : 418 380-2525

Charles Guillemette
 Attaché politique
 Bureau du député de Maskinongé
 Tél. : 819 228-9722

INFORMATION :

Relations avec les médias
 Ministère du Développement durable,
 de l'Environnement et de la Lutte contre
 les changements climatiques
 Tél. : 418 521-3991